

SEUL

Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque

Tout notre soutien aux étudiants et lycéens d'Haïti !

Unité de la jeunesse et des travailleurs dans les luttes !

Pour un salaire minimum de 300 gourdes journalières !

Depuis le début du mois de juin, des lycéens et des étudiants des facultés de Sciences humaines, Ethnologie, Droit, IERA et Inaghei ont organisé des manifestations pour réclamer la publication de la loi sur le salaire minimum. Ceux-ci appartiennent à l'université d'Etat d'Haïti (UEH) et sont membres en grande majorité du Grand Rassemblement des Étudiants Haïtiens (GREH).

La proposition de loi en question prévoit de fixer le montant du salaire minimum à 200 gourdes par jour et non plus 70 gourdes comme cela est le cas actuellement. Ratifiée par les deux chambres, celle-ci est actuellement bloquée par le président d'Haïti, René Préal, qui refuse son entrée en application en prétextant des conséquences sur l'économie et l'emploi. Soumise aux pressions du patronat représenté par l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), la présidence veut imposer une augmentation graduelle du salaire minimum ainsi que des compensations pour les entreprises privées.

Le jeudi 4 juin a été une journée de mobilisation qui a débuté par le blocage de l'avenue Christophe et des affrontements avec les forces de l'ordre qui ont employé les gaz lacrymogènes pour déloger les étudiants. On dénombrait à la fin de la matinée plusieurs blessés dont un grièvement par balle ainsi que 24 interpellations. La situation est alors devenue explosive, les étudiants demandant la libération de leurs camarades et manifestant devant le Parquet de Port-au-Prince durant quatre jours. Une première victoire a été acquise par la libération de 8 d'entre eux, les seize personnes restantes étant transférées au Pénitencier National et étant toujours retenues à l'heure actuelle. Mardi 9 juin, les étudiants ont investi le champ de Mars au centre de la capitale pour dénoncer de nouveau l'attitude de la présidence ainsi que la libération des personnes arrêtées dans le cadre du mouvement. Le Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque (SEUL) condamne ces arrestations ainsi que les violences commises par les forces de l'ordre et s'associe aux organisations syndicales et politiques pour demander leur libération et l'abandon de toutes les poursuites.

Ce mouvement n'est soutenu que par "Bataille ouvrier" (Batay Ouvriyé), alors que les étudiants dénoncent le refus du gouvernement de permettre aux ouvriers d'obtenir un salaire minimum décent. Didier Dominique, l'un des dirigeants de l'organisation, demande au président Préal de publier la loi dans les meilleurs délais. Celui-ci rappelle par ailleurs que le chef de l'état a reçu un rapport dans lequel il est précisé que les besoins journaliers d'un ouvrier sont estimés à 300 gourdes journalières ! S'opposant à l'augmentation graduelle du minimum salarial, Didier Dominique revendique un plan d'embauche massive et un salaire permettant à chaque travailleur de subvenir à ses besoins.

Les étudiants et les lycéens sont des travailleurs en formation, c'est-à-dire qu'ils sont à l'école ou à l'université pour acquérir des qualifications qui vont leur permettre de vendre au mieux leur force de travail. Les diplômes acquis sur les bancs d'études doivent nous permettre de mieux nous défendre individuellement mais surtout collectivement dans le monde du travail. C'est pour cela que les intérêts de la jeunesse sont étroitement liés à ceux des travailleurs et que cette unité doit être au fondement même de nos mobilisations, comme les étudiants et lycéens d'Haïti le démontrent ici.

Tout notre soutien aux luttes des lycéens et étudiants haïtiens !
Unité de la jeunesse et des travailleurs pour faire reculer le gouvernement !
Pour un salaire minimum journalier de 300 gourdes !

<http://fseul.free.fr>